

Loi Handicap du 11 février 2005

« l'accès en ERP à égalité pour tous »



TOPTRONIC
LE DIALOGUE ELECTRONIQUE
BIEN AJUSTE

Le décret du 17 mai 2005 stipule l'entrée en vigueur immédiate en neuf, rénovation et extension et dans l'existant un délai de réalisation jusqu'en 2015. En 2015, un nouvel élan a été donné avec la démarche Ad'Ap.

Arrêté du 1^{er} août 2006 du code la construction relatif aux établissements recevant du public : mairies, écoles, théâtres, musées, tribunaux, stades, supermarchés, églises, cinémas, hôtels, restaurants ...

Arrêté du 8.12.2015, les établissements remplissant une mission de service public doivent obligatoirement être équipés.

LES BOUCLES MALENTENDANTS



« entendre fort et intelligible »

- Le malentendant appareillé « T »
 - . voit le pictogramme
 - . commute sa prothèse
 - . se coupe du bruit ambiant
 - . reçoit le signal fort et clair
- Le malentendant non appareillé « T »
 - . n'entend pas la boucle
 - . entend le bruit ambiant
 - . distingue mal les sons
 - . nécessite HP ou combiné d'écoute

Accueil malentendants au comptoir



« bien entendre en toute discrétion »

Le comptoir ouvert intègre un **pack C 900** avec pupitre micro, circuit rayonnant, alimentation et combiné d'écoute « non T ».

Le guichet vitré est équipé d'un interphone avec micro/HP des 2 côtés et une boucle « T » fixée sur la vitre côté agent à 1,50 m

Sonorisation malentendants en salle



« bien entendre à toutes les places »

Le câble de boucle entoure l'espace du public. Il est branché sur un transfo à induction lui-même relié à un ampli dédié, cascadié sur l'ampli HP recevant les sources.

- Le calcul de boucle détermine les paramètres du rayonnement : puissance nominale et réglage ampli, impédance transfo
- Le contrôle à l'**inductomètre** valide le résultat
- Chaque locuteur doit parler dans un micro

L'interphonie de sécurité pour handicapés SOS

« signaler sa présence dans l'établissement »

Les postes d'appel EAS sont implantés en circulations. Ils sont facilement identifiés et compréhensibles. Ils peuvent recevoir des BIMs et du texte braille.

La centrale visualise à l'écran de façon synoptique les postes d'appel EAS, leur origine et leur état en temps réel : veille, appel, communication et défaut.

Les balises déficients visuels

« se diriger en autonomie dans l'espace public »

La balise radio déclenchée par l'émetteur normalisé indique l'emplacement et la marche à suivre pour continuer.

La balise est livrée enregistrée en studio, du message convenu avec le client. Le son est échantillonné 21 KHZ.

TOPTRONIC

11 rue du Tanin
BP 60052
67382 LINGOLSHEIM CEDEX
Tél : 03 88 77 49 75
Fax : 03 88 77 49 77
e-mail : contact@toptronic.fr
<http://www.toptronic.fr>